DEPARTEMENT
DE LA MARNE
2025_42

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEZANNE SUD OUEST MARNAIS

Arrondissement
d'Epernay

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi trois novembre à 16 heures,

Date des Convocations :
17/10/2025

Nb membres en exercice : 24

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Sézanne Sud-Ouest Marnais, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Prétoire sous la présidence de M. LAURENT, président.

Présents : 13

Etaient présents :
Mesdames CARTON, DOUCET, HENNEBO, JACOPE, LEGRAS et RICHARD.
Messieurs, BARCELO, LAURENT, MARTIN, PARIS, PERRIN, PINARD et VALENTIN.

Votants : 14

Etaient absents et excusés :
Mesdames BRUN, CHARPENTIER, CASTEX, DUPONT, FERREIRA, LEFRANC, LEPONT, ORBLIN-PAGE et ROUSSEAU (pouvoir Mme CARTON).
Messieurs BENOIST, CACCIA.

Madame Myriam TINTURIER, directrice, est secrétaire de séance.

OBJET : Règlement intérieur des Epiceries sociales

Vu la délibération du CCAS de Sézanne n° 02-20 en date du 18 novembre 2002 créant l'Epicerie Sociale de Sézanne,
Considérant l'ouverture de l'Epicerie Sociale de St Just Sauvage en juin 2021,
Vu la délibération du CIAS n° 2023-24 du 25 septembre 2023 adoptant le dernier règlement intérieur des épiceries sociales,
Considérant la nécessité d'actualiser le règlement intérieur en ajoutant les ateliers pour les deux épiceries sociales et d'ajouter la signature concernant le RGPD,
Considérant le projet de règlement intérieur présenté,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **d'adopter** le règlement intérieur pour les Epiceries sociales,
- **dit** que l'ensemble des bénéficiaires seront destinataires du présent règlement.

Fait et délibéré à Sézanne, le lundi trois novembre deux mille vingt-cinq, pour être publié ou notifié en vertu de la loi 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiées par la loi 82-623 du 22 juillet 1982.

Pour le Président du CIAS et par délégation,
La Vice-présidente,

CIAS Sézanne Sud-Ouest Marnais

Dany CARTON